



**Mission d'évaluation des membres du cluster protection à Agadez
3- 5 avril 2018**



Rencontre avec le conseil région de jeunesse à Agadez

Contexte

La région d'Agadez fait face à différentes situations qui peuvent causer des risques de protection importants surtout pour les couches de population les plus vulnérables comme les femmes, les enfants et personnes porteuses d'handicap.

La région est exposée aux risques de catastrophes naturelles, en particulier les inondations, qui en 2017 ont affecté environ 20000 personnes (selon le Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes - MAH/GC) et causé la perte de vies humaines et des bétails, ainsi que d'importants dégâts matériels.

Sa position frontalière avec l'Algérie et la Libye fait de la région d'Agadez la principale zone de transit des migrants vers le nord de l'Afrique et l'Europe, ainsi que des migrants de retour et des rapatriés.

Le phénomène de la migration transfrontalière irrégulière et de trafic d'êtres humains expose les migrants aux risques d'abus, d'exploitation et concerne un nombre important d'enfants non accompagnés ou séparés et à risque de protection de l'enfance. Les mesures restrictives mises en place depuis l'entrée en vigueur de la loi 2015/36 relative à la migration illicite du 26 mai 2015, ont provoqué un changement de comportement des acteurs du trafic des migrants. Selon l'OIM, la situation en Libye, le rapatriement de l'Algérie ainsi que la restriction et la criminalisation de la migration irrégulière par l'Etat du Niger ont fait que les routes migratoires se sont largement diversifiées et fragmentées. Ce phénomène est susceptible d'avoir un impact au niveau de la protection des migrants autant que de la population locale. Le problème d'accès aux services sociaux de base se pose dans toute la région à cause de l'éloignement entre les villes, l'impraticabilité de certaines routes, le banditisme armé, l'insécurité et la présence de mines dans certaines parties de la région.

Enfin, selon l'Institut National de la Statistique, la région est caractérisée par une population relativement jeune (49,8% ont moins de 15 ans et seulement 2,6% ont plus de 65 ans) qui fait face à d'énormes problèmes d'emploi, la rendant vulnérable à d'éventuelles tentations dans un contexte sécuritaire constamment volatile.

Face à cette situation et pour avoir une analyse du contexte et des besoins de protection actuels, une mission conjointe du Cluster Protection a été conduite. Vu que le Cluster Protection au Niger envisage une couverture nationale, il paraît essentiel de prendre des contacts avec les autorités et acteurs dans la région de Agadez.

Objectifs (en collaboration étroite avec la DRPE de la région)

- Evaluer les besoins de protection générale et spécifiques de protection de l'enfance et liés aux VBG- premier aperçu
- Déterminer l'impact des mouvements de populations, inondations et d'autres situations sur la population en termes de risques de protection
- Produire/ mise à jour d'une cartographie des acteurs de protection dans la région d'Agadez en collaboration avec la DRPE

Rencontres effectuées :

- Rencontre avec la DRPE Agadez
- Rencontre avec le Gouverneur
- Rencontre avec la police- brigade des mineurs
- Rencontre avec des ONG/OSC locales qui travaillent dans la protection
- Rencontre avec le conseil régional des jeunes
- Rencontre avec des acteurs travaillant dans le cadre de protection
- Une discussion de groupe avec la population à Agadez

- Rencontre avec l'antenne de CNDH Agadez
- Rencontre avec le président de conseil régional

Participants

Membres du cluster protection et groupe de travail protection au niveau d'Agadez- plus spécifiquement la coordinatrice du cluster protection Niger, DRPE, COOPI, IRC, REACH, DREC, ONG ASAD, PAM, UNICEF, UNHCR, OIM.



Rencontre avec la DRPE Agadez

Rencontres du 3 avril 2018

- ***Rencontre avec le secrétariat permanent régional du dispositif national de gestion des crises alimentaires :***

Chargé de tout ce qui attrait à la migration au niveau du gouvernorat et répond au MAH/GC

Secrétariat permanent créé en 2013 afin de coordonner les actions relatives à la gestion et à la prévention des catastrophes et des crises alimentaires.

Il s'occupe donc de la prise en charge des déplacés liés à une catastrophe telle que des inondations, conflits tribaux, etc.

Ils ont un petit regard sur la migration en tant que tel.

Cas particuliers des refoulements depuis 2014 en deux phases principales : de 2014 à décembre 2016, et de début 2017 jusqu'à aujourd'hui ; refoulement à partir de l'Algérie ; le dispositif mis en place fonctionnerait « bonan malant » = en effet, en cas de refoulement, l'autorité nigérienne est saisie ; un partenaire s'occupe de transmettre l'information à tous les autres qui sont MDM, IRC, UNICEF, OIM, DRSPE.

UNICEF s'occupe de la protection et prise en charge des enfants non accompagnés (ENA) ; OIM s'occupe du profilage et de la restauration de ces personnes ; MDM s'occupe des soins sanitaires et IRC de la distribution de kits NFI, kits dignité pour les femmes+ rétablissements liens familiaux en mettant à disposition des refoulés qui le souhaitent des téléphones pour communiquer avec leurs familles+ l'appui psycho social et prise en charge des cas .

Phénomène nouveau depuis 2018 : première vague de demandeurs d'asile identifiés parmi ces refoulés.

Il y a beaucoup d'enfants et de femmes ; constat que ces refoulés retournent ensuite ; Algérie a menacé de mettre feu aux bagages des refoulés = mise en place de mesures dissuasives.

UNICEF / OIM / Save the children/ DRPE = prise en charge des ENAs ; il y a également des enfants qui partent et qui reviennent ; ces enfants se situent généralement dans un système de traite avec des enfants qui font de la mendicité dans les rues qui sont capturés.

Chaque mois la DRPE organise la rencontre avec les partenaires protection de la région et la rencontre a lieu chaque dernier jeudi du mois.

En termes de coordination plus large, une réunion s'est tenue au mois de mars de tous les groupes mais réunion pas tenue de manière régulière ; idée d'un caractère d'urgence qui devient progressivement une routine.

Concernant les inondations, pas de déplacés d'une autorité administrative au chef-lieu de la région ; gestion des inondations depuis 1997 ; il y a eu des inondations importantes en 2009 et en 2016 à Ingales. Récurrence des inondations ; les PDI sont gérés au niveau de leur entité.

Manque d'un lien entre le GT protection au niveau national et au niveau régional.

En dehors de la migration, Agadez est une zone minière (mines d'or) ; les enfants sont sollicités ce qui est problématique, notamment en termes d'éducation. Pas de filles dans les mines d'or.

➤ **Rencontre avec la DRPE**



Au niveau du travail de la DRPE = document d'analyse de la protection de l'enfance dans la région (version électronique qui sera partagée avec le Cluster) dont le financement a été fait par UNICEF.

Etude de travail au niveau de la région du sous cluster protection au niveau de la DRPE = rencontre une fois par mois du comité de travail au niveau de la région

Dans le cadre de la migration, la DRPE s'occupe de la prise en charge des ENAS.

2017 = validation de la situation régionale d'Agadez ; problématiques les plus importantes mises en évidence : mobilité irrégulière, consommation de stupéfiants par les jeunes, VBG en milieu scolaire et petits vols.

Trois plateformes de coordination =

1) GT Protection et Mouvement de population

Réuni 4 fois en 2017 dont une réunion au cours de laquelle il y a eu un atelier de renforcement de capacités délivré par IRC.

Cela a conduit à l'élaboration et la validation d'un circuit de référencement et d'une cartographie des acteurs ; il n'y a eu qu'une réunion en 2018.

Ce GT a élaboré des TdR et c'est lors de cette élaboration qu'ils se sont entendus pour la dénomination GT Protection et mouvement de population.

- 2) Comité de protection judiciaire et juvénile dont le juge assure la présidence avec l'appui d'UNICEF et la participation de la DRPE

Chaque trimestre, réunion des acteurs protection de l'enfance dont des ONG locales, internationales, acteurs locaux, afin de discuter des problématiques de protection.

- 3) Comité régional de protection de l'enfance : présidé par le gouvernement et la DRPE s'occupe de l'aspect plus technique

Elaboration d'un plan multi secteur / multi acteurs.

En termes de réalisations :

Prise en charge de 42 enfants au cours du premier trimestre 2018 et 209 prestations et référencement offert à ces derniers

Dans le cadre de la prise en charge des ENAS, en 2016, a été mis en place un protocole de partenariat entre UNICEF, OIM et Save the Children à Zinder et les Directions régionales de Zinder et d'Agadez ('SOP') ; appui financier d'UNICEF, projet devenu permanent ; assistance alimentaire, médicale, distribution de kits NFI, etc.

Lorsqu'il y a un nombre importants d'enfants, ils font appel aux FDS pour l'accompagnement des enfants pour leurs localités respectives.

En termes d'attentes vis-à-vis du Cluster Protection, il y en a beaucoup : volonté que le Cluster partage ses expériences, son expertise ; volonté d'un renforcement de capacités du GT et de capitaliser les acquis ;

Il y a aussi des questions liées aux défis sécuritaires ; nécessité de prendre en considération la réaction de la communauté locale et notamment l'augmentation des préoccupations liées à la migration

Dans cette optique, a été mis en place un comité restreint afin de pouvoir rédiger un argumentaire et en parallèle développer un plan de communication afin de pouvoir le diffuser auprès des leaders communautaires notamment ; le rapport sera présenté sous peu.

Une des préoccupations de la population est liée au fait que l'Etat n'a pas de position claire à ce sujet.

Dans les sites, constat d'un nombre de demandeurs d'asile important par rapport à leur capacité d'accueil ; la question est de savoir quel mode d'action adopter ?

Il y aurait une mutation des aspects liés à la traite avec une augmentation de la traite des enfants au cours des derniers mois ; il y a une unité au sein de la police qui s'occupe des cas de traite.

Problématiques liées à certaines écoles coraniques qui amènent les enfants à Agadez en provenance de Zinder et de Tahoua ; prise en charge du retour de ces enfants et de leur accompagnement.

La DRPE intervient également dans les chefs-lieux de commune, notamment lors d'évènements spéciaux afin d'effectuer des activités de sensibilisation telles qu'aux thématiques du mariage forcé et les violences communautaires. Volonté de développer un dialogue social entre les services de protection et les communautés locales.

Par exemple, au niveau de Dirgou Birma, des violences en milieu scolaire ont été rapportées ; cela a conduit à la mise en place d'un comité de lutte contre ces violences fin 2017 aux niveaux des collèges et des lycées.

En termes des activités, il y a eu des changes avec les marabouts et zoulemas, femmes leaders sur les questions de protection dont le mariage des enfants ; séances d'orientation avec les tenanciers des écoles ; activités de sensibilisation auprès de la police municipale notamment concernant le signalement, le référencement mais également auprès des conducteurs de taxis, motos ; et les agents de médias et de santé et tenanciers des bars. Concernant les agents de santé, ils se sont notamment rendus compte qu'ils identifiaient des cas de VBG mais qu'ils ne les référençaient pas ; plus que l'aspect curatif, volonté de sensibiliser la communauté à cette problématique. Il y a une augmentation des taux de signalisation par les agents des médias, notamment grâce au développement d'activités de sensibilisation

En termes de référencement, les cas de VBG sur les mineurs sont référencés auprès de la DRPE et quand il s'agit d'adultes, ces derniers se tournent vers la justice.

La DRPE dispose d'un service communal d'aide sociale avec la mairie qui vient en appui ; elle met également en place des formations de promotion de la femme en termes de leadership et dans la vie associative – compréhension de l'aspect promotion de la femme comme devant être économique

CNDH : leur ont déjà été rapportées des cas de femmes violentées ; mise en place d'une médiation sociale et si pas possible, cas orienté vers un juge mais suivi du processus, assistance juridique

L'antenne régionale étant récente, nécessité qu'une coordination se mette en place avec les autres acteurs protection

Pas de PEP kits disponibles (pas de connaissance de ce que c'était). Il y a un groupe thématique santé et nutrition mais pas de participation au GT protection

Cas d'abus sexuels également rapportés sur des garçons mineurs selon la DRPE et CNDH ; nécessité qu'il y ait une prise en charge adaptée de ces jeunes garçons ; difficulté de la gestion de cette problématique qui est tabou ; parfois enfants abusés à l'école par des enseignants.

Autre problématiques :

- Grossesses non désirées des filles en âge scolaires
- Mariage forcé = autour des 14 ans en moyenne pour la région

- Dans la région d'Agadez, 47% des femmes mariées avant l'âge de 18 ans et ce serait le taux le plus bas par rapport aux autres régions
- Situation incestueuse ; souvent gérée avec des compromis

Tensions inter communautaires : surtout entre Touaregs et Toubous dans la région d'Agadez ; serait lié à l'accès aux points d'eau et dans le désert à travers le trafic ; problématique pas discuté au niveau du GTP, nécessité d'approcher le conseil régional.

Comités protection mis en place au niveau de chaque commune 'comités relais' mais ils ont besoin d'être dynamisés, membres démobilisés et pas de véritable cartographie de ces comités.

Recrutement des jeunes dans les groupes armés = problématiques dans d'autres régions telles que Tillabéri, Tahoua, Diffa, etc. Peu de documentation sur cet aspect à Agadez, peu d'infos car pas de structure ayant le lead sur cette problématique.

700-800 personnes ont été remerciées alors qu'elles travaillaient dans des mines, la plupart des jeunes.

Renforcement des capacités est surtout fait en termes de PE et par UNICEF ; OIM a planifié de faire une formation sur la traite des personnes à la fin du mois.

Besoins en termes de renforcement de capacités =

- Protection en situation d'urgence
- Formation en coordination
- VBG
- Droit humanitaire international / cadre légal (CICR présent à Agadez)
- Formation en protection transversale.

Volonté d'une plus grande communication car peu d'organisations partagent des informations sur leurs activités.

➤ **Rencontre avec le gouverneur d'Agadez et le SG**

Le gouverneur a ressorti l'importance de coordonner mieux les aspects autour de la question des soudanais.

➤ **Rencontre du conseil régional de la jeunesse d'Agadez**

Jeunesse se considère vulnérable notamment depuis la loi de 2015 qui a conduit à la pénalisation du trafic des migrants alors que la migration était avant une source de revenus pour eux ; cette loi a eu un impact négatif sur la population d'Agadez ; promesse du gouvernement d'une reconversion mais seulement 200 dossiers ont été sélectionnés = ne couvrent pas l'ensemble des personnes qui vivaient de la migration.

Aspect socioéconomique = manque d'intégration des jeunes; fermeture récente des sites aurifères ayant mis les gens dans des situations difficiles ; certaines personnes ont recours à la délinquance et au banditisme.

Bonne collaboration avec la DRPE

Délinquance qui serait aussi chez les filles = consommation de drogues, mauvaises fréquentations, prostitution.

Education = une seule université à Agadez ; système éducatif qui serait problématique notamment en raison d'une mauvaise qualité de l'enseignement ; souvent les personnes font le choix d'enseigner car elles n'ont pas d'autres alternatives ; ils enseignent parfois sans avoir fini d'acquérir des connaissances.

Nombre important d'élèves par classe (école publique)= 130 élèves environ.

Accès à l'éducation serait acceptable pour les filles et les garçons au niveau de la ville d'Agadez ; mais il y a un taux d'abandon assez important avant les études secondaires en raison de la mauvaise qualité de l'enseignement et d'un mauvais suivi des enfants ; pas beaucoup de perturbations de l'éducation comme cela peut être le cas dans d'autres régions ; taux de réussite scolaire plutôt élevé.

Climat d'insécurité qui prend de l'ampleur mais relative quiétude sociale ; en raison de la situation économique difficile, augmentation des vols à armes à feu, armes blanches ; problème des bandits armés.

En termes de fonctionnement, conseil régional de la jeunesse a un mandat de trois ans renouvelable ; cotisations auprès d'activités qui permettent d'en financer d'autres ; collaboration avec des ONG telles que UE à travers le projet CAP SAHEL, OIM, PCCN, UNICEF, PNUD, GIZ, Sultanat, etc. et subvention de la part de l'Etat (mais pas de subventions reçues depuis 2016)

Attentes :

- Intégré de nouveaux domaines d'activités car ceux des ONG sont considérés comme limités
- Formation des jeunes dans différents domaines tels que la création de mini entreprise

Mercredi 4 avril

➤ **Rencontre OIC UNICEF**

Réceptif à l'idée des points focaux protection dans chaque groupe de travail car pas le cas jusqu'à présent ; cluster éducation qui fonctionne bien ; besoin important d'un renforcement de capacités notamment afin de gérer les situations d'urgence.

➤ **Rencontre avec les acteurs protection**

Présents = IRC, CNDH, UNICEF, OIM, DRPE, WFP, DREC, UNHCR, REACH, ONG ASAD

IRC :

Installés Agadez depuis mars 2017 ; travaille dans le cadre de la protection des migrants ; l'ONG fournit un service de protection envers les migrants et plus précisément les filles, femmes, garçons et personnes vulnérables en général.

Outre la gestion de cas notamment dans les volets protection de l'enfant, VBG et PBS accompagnés d'un appui psycho social, IRC organise aussi des référencement vers les autres partenaires tels que la DRPE pour les enfants identifiés non accompagnés, vers la CRF pour les cas de besoin en soin médicaux et vers OIM pour les retours volontaires ainsi que vers UNHCR pour les demandeurs d'Asile.

Phase pilote – projet de 9 mois, question de reprise des activités qui n'a pas été fait ; volonté de reprendre les activités dans le mois à venir. La phase pilote a pris fin en fin novembre 2017. Cependant, IRC a géré sur une période de 3 Mois (octobre- novembre- décembre), la toute première case de passage des demandeurs d'asile en partenariat avec UNHCR. Durant cette période, IRC a procédé au référencement des cas de retour volontaire à OIM et des cas de demandeurs d'asile à UNHCR.

Assistance auprès d'OIM des refoulés d'Algérie : assistance en kits NFI et activités en protection avec les autres partenaires- DRPE, OIM

Activités seulement au niveau de la ville d'Agadez pour l'instant.

CNDH :

Promotion et protection des droits humains

Reçoit beaucoup de plaintes ; assistance pour les cas de divorce, garde des enfants, assistance juridique auprès des personnes vulnérables.

COOPI :

Essentiellement deux projets

- 1) Depuis mi-novembre 2017 : projet santé mentale, travail avec la DRSP, appui services psychiatriques en santé mentale ; les cas sont stabilisés à Agadez avant d'être acheminés à Niamey
- 2) A partir de janvier 2018: gestion des migrants de passage dans le cadre d'un projet avec le HCR ; assistance des migrants demandeurs d'asile, hébergement, restauration, appui psychosocial ; 6 cases de passage : 511 personnes dont 37 autres nationalités que des soudanais

UNICEF :

Accompagnement de l'état dans le cadre d'un travail de coopération, dont la DRPE.

Appui également auprès de la Direction de l'Etat Civil dans l'enregistrement des naissances, sensibilisation des communautés par rapport à l'importance des documents d'état civil, etc. et accompagnement de l'état civil dans le cadre de la formation des officiers de l'état civil.

DRPE :

3 principaux types d'activités =

- 1) Prévention : communication sociale ample lors des événements spéciaux, activités radiophoniques avec les radios communautaires, activités formatives
- 2) Prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité dont ENAS
- 3) Renforcement de capacités = grâce à appui technique et financier de UNICEF ; séances de supervision au niveau des services déconcentrés de l'Etat

OIM :

Activités à Dirkou Arlit Agadez et Niamey.

Prise en charge des retours sur la base du volontariat.

Partie protection = prise en charge des migrants vulnérables, mineurs non accompagnés, victimes de la traite, migrants en besoin de prise en charge santé mentale, demandeurs d'asile référés au HCR et à la DREC

Prise en charge des migrants qui ont subi des abus, victimes de trafic et/ou de la traite, mais aussi les personnes âgées, les migrants avec problème de santé, personne en situation de handicap.

Objectif de préparer le retour dans le pays d'origine : procédure de retour spécifique pour les mineurs non accompagnés, ordonnance de retour délivrée par la juge des mineurs.

WFP :

Travaux de récupération de terres, distributions ciblées d'adultes, focus sur la discrimination / protection des bénéficiaires qui sont sur le terrain au sein du PAM ; ciblage aux plus vulnérables au sein de la population hôte au niveau de trois communes de convergence.

En dehors du PAM = inscription dans le cadre des partenaires.

REACH :

Activités de gestion de l'information

Cycle de quatre évaluations protection dans la région de Diffa menées en 2017

Cartographie des acteurs développée dans la région de Diffa

Projet CAGI – appui à la gestion de l'information

HCR :

Appui de la DREC dans l'identification des potentiels demandeurs d'asile = protection apportés à ces derniers ainsi qu'aux ENA

Population de 1 601 demandeurs d'asile.

Accompagnement de l'état dans l'assistance en termes de protection apportées aux demandeurs d'asile.

CONIDE (Coalition Nigérienne des Droits de l'Enfant) / ASAD (ONG nationale) :

Dans le cadre de la protection, travaille en collaboration avec le comité, CRPE, et membre du GT Protection et mouvement de population

Activités ordinaires = sensibilisation

'Personne ressource', accompagnement aux autres structures qui viennent s'installer à Agadez. L'ONG ASAD a mis en œuvre un projet dans le cadre de la migration. Les activités menées sont : suivi du flux migratoire, formation des agents de la DRPN d'Agadez en gestion de base de données, dotation de la DRPN en matériel informatique, rapatriement des refoulés de la Libye dans leurs localités dont des mineurs de nationalité malienne.

HCR :

Préoccupation envers les personnes soudanaises : afflux au début de l'année 2017, population d'environ 1 300 soudanais venus à Agadez pour demander l'asile ; silence du gouvernement : gouvernement avait accordé le transfert au niveau de Niamey ; personnes qui ont été reconnues réfugiés ailleurs et se sont retrouvés dans les filets de la migration.

Cluster Protection :

- Evaluations conjointes
- Plateforme avec les bailleurs de fonds // approche avec les acteurs de protection afin de soulever des thématiques- activités de plaidoyer
- Cadre commun de monitoring = suivi des activités des partenaires au niveau national et dans chaque région selon le HRP
- Activités au niveau du renforcement des capacités
- Appui stratégique = rôle spécial du cluster protection dans l'appui des autres clusters dans la protection transversale
- Rôle d'appui au niveau de l'équipe humanitaire pays avec tous les chefs d'agence : travail sur une stratégie de protection au niveau national

Les gens reviennent vers Agadez en raison des refoulements ; transfert de 137 personnes sous mandat du HCR à Niamey ; processus qui s'est arrêté.

Par rapport aux autres demandeurs d'asile (pas de demandes enregistrées ailleurs), ils sont en attente de l'accord du gouvernement pour que leur demande puisse aboutir ; pas de centre capable de contenir toute cette population qui pose d'importantes préoccupations en termes de protection.

192 ENAS parmi cette population, 119 screenés normalement auraient dû être envoyés à Niamey mais toujours dans le centre.

Défis d'un point de vue sécuritaire et en termes de cohésion sociale.

Arrivée en masse et capacité d'accueil limitée fait que certains dorment dehors entraînant des inquiétudes au niveau de la population locale

GT protection et mouvement de population = rencontre en mars et échange autour de cette question des soudanais ; sur le point de présenter au gouvernement un plaidoyer conjoint Enfants demandeurs d'asile = thématique nouvelle, pas prise en charge par le système de référencement mis en place par ce GT ; 192 ENAS soudanais : pas référencés au niveau de la DRPE

Mise en place d'un comité restreint

En dehors des soudanais = problématique de la migration, pas d'avancée significative ; mécanismes de prise en charge en place.

Refoulés d'Algérie particulièrement pas pris en charge avec une grande proportion de mineurs ; mis en route vers Zinder mais retournent en direction de l'Algérie.

GT Protection et mouvement de population = que prise en compte des refoulés d'Algérie par la terminologie 'mouvement de population'

Reprend les thématiques des autres GT sur cette thématique des refoulés

Autre plateforme : dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes = gestion holistique des problématiques.

Rencontre GT = dernier jeudi de chaque mois avec des réunions extraordinaires si besoin

Mise en place de ce GT qui a permis de mettre en place une coordination et amélioration du référencement (avec notamment la cartographie des acteurs)

= étendre cette cartographie à d'autres aspects sur le référencement ?

Activités VBG

DRPE qui s'occupe de la prévention notamment lors des évènements spéciaux ; programmes spécifiques sur la VBG manque, IRC a renforcé les capacités des acteurs sur la VBG . aussi la DRPE a dispensé une formation sur la VBG avec l'appui de UNFPA sensibilisations faites par IRC (et référencement vers MDM) dont des formations à FDS. Positionnement de facilitateurs communautaires au niveau des villages : programme et modules de formation en termes de protection mis en place dans la région de Tahoua ; pas encore mis en œuvre dans la région d'Agadez.

Activités sporadiques mais pas de réponse holistique dans la région d'Agadez

Pas de structure en dehors de la DRPE / UNICEF qui met en place des projets en termes de protection ;

Si OIM se retire, pas de profilage = nécessité de mettre en place des agents de la santé, PE et ONG locaux ; nécessité de mettre en place une coopération et un partenariat ; nécessité d'un renforcement de capacités au niveau des agents locaux afin qu'ils deviennent de plus en plus indépendant.

PCCN en place à Agadez mais pas d'activités au niveau de VBG.

Mode de vie nomade ; matriarcat qui diminuerait les VBG

Mécanismes de redevabilité mis en place au niveau d'Agadez :

Chaque programme devrait avoir en place des mécanismes de redevabilité

WFP = travail dans les communes où intervention, dans chaque secteur un comité de plaintes et cahier où bénéficiaires peuvent remonter les plaintes et mécanismes de redevabilité dans le cadre des PDM

Toutes questions de redevabilité remontent au niveau de ces structures telles que la discrimination au niveau du ciblage à travers comités de plaintes. Après passage de chaque distribution = acteurs qui se retrouvent pour faire le point ; problèmes de violence par les FDS lors de distribution au niveau des migrants ; problèmes de violence lors de distributions. Néanmoins, il n'y a pas de mécanismes de redevabilité de protection mis en place.

Protection transversale

DRPE focalisée sur la PE ; pas sur la protection transversale.

Il serait utile d'avoir les PF protection pour chaque groupe de travail afin de pouvoir soulever les questions de protection transversale dans d'autres secteurs

Recrutement forcé des enfants et des jeunes = pas d'information

Mission d'exploration = vérification avec les marabouts et à priori pas de recrutement

Surtout les questions de traite et arrivée des enfants sur les sites orphelins.

DRPE / UNICEF / OIM / Save the Children = SOP pour prise en charge des enfants victimes de traite

Formation sur la traite du 24-26 mars/avril ? à Agadez et 27 avril rencontre du GT

Question de la planification humanitaire et l'inclusion d'Agadez = planification pluri annuelle sur trois ans (2019-20-21) pas encore confirmé que plus une planification annuelle
Analyse de protection assez solide des régions afin de prendre en compte dans le plan de réponse planifié des régions

- 1) Mapping des évaluations réalisées dans les 12 derniers mois
- 2) Réunion spécifique du GT où ces informations sont analysées afin d'évaluer si l'on a assez d'informations

Ces deux points devraient être faits d'ici fin mai

Si manque d'informations, encore le temps de faire une évaluation rapide / spécifique avant que début de la planification humanitaire

- 3) Priorisation et formulation des objectifs au niveau de la région (3 à 5 objectifs) qui doit comprendre toutes les thématiques de protection

Devrait être fait vers le mois de juin

- 4) Atelier national où toutes les régions invitées pour compiler les informations de chaque région = compilation des priorités nationales de protection (max. 5)

Important que la région d'Agadez soit impliquée dans cette initiative.

➤ **Rencontre CNDH- antenne d'Agadez**

Ouverture de cette antenne depuis six mois : ouverture liée surtout aux problèmes de migration, au trafic illicite des migrants et des armes

Plusieurs activités :

- Enregistrement des plaintes

41 plaintes enregistrées depuis août 2017 sur des cas de violations des droits humains ; CNDH oriente et assiste les plaignants

- Promotion et protection des droits humains
- Renforcement de capacités des magistrats et des auxiliaires de justice ainsi que des forces de l'ordre
- Organisation de séances de formation auprès des acteurs de la société civile et les FDS à Agadez.

Les plaintes concernent surtout les droits des enfants mineurs, les cas de mariage et de divorce et notamment pour les gardes des enfants ; les femmes victimes de coups et blessures volontaires dans le cadre du ménage.

Aucun avocat à Agadez ; les commis d'office au niveau du tribunal pas fonctionnels ; CNDH offre une assistance juridique.

Communication auprès de la communauté se fait à travers la radio SAHARA = le directeur de la CNDH a été interviewé en langue locale pour expliquer les activités du comité à la population ; cette interview est diffusée chaque mercredi à partir de 15h.

Les ONG et les organisations des NU ne feraient pas de référencement directement à la CNDH mais la gendarmerie le fait.

Recommandation = présentation de l'antenne lors de la prochaine réunion du GT qui aura lieu le 27 mars/avril ? à l'OIM.

La difficulté se situe au niveau des acteurs des violations = difficile de les réprimander car dans certains cas ils fuient, pas saisis à temps et violation pas communiquée à temps ; volonté de ne pas seulement apporter une réponse médicale mais également un soutien psychologique ainsi qu'une réparation

Différence entre ANDDH et CNDH = ANDDH est une association alors que CNDH une organisation étatique ; ils ont pratiquement les mêmes prérogatives mais la CNDH a un pouvoir de contrainte plus important car institution étatique

➤ **Rencontre avec le Conseil Régional**

Rencontre avec le Vice Président du Conseil régional :

La première question était de savoir ce que signifie le terme protection car ils n'ont pas reçu de sensibilisation à cette question.

Dans le Plan de Développement 2017-2020, un axe spécifique a été consacré à la protection (protection de l'enfance et personnes handicapées). Jusqu'alors, rien n'a été fait en termes de protection au niveau du conseil régional en dehors de ce qui est mis en place par les partenaires. Ils ont récemment réalisé une cartographie des acteurs : exercice renvoyé au niveau des différentes communes ; cette cartographie leur a permis d'avoir des informations sur les activités des partenaires car ces derniers ne partagent pas d'information.

Concernant le plan de développement, même si processus participatif, le plan n'a pas eu la réceptivité des partenaires et projets parachutés et élaborés depuis Niamey.

Agadez = une région faite de paradoxes, en étant par exemple potentiellement riche mais en ayant des priorités importantes.

La région d'Agadez attend beaucoup des partenaires et de l'Etat ; zone productive notamment d'un point de vue agricole qui travaille toute l'année contrairement à d'autres régions du Niger.

Les programmes mis en place par les NU ne sont pas adaptés au contexte de décentralisation ; ce dernier n'est pas pris en compte ainsi que le développement local par commune et par région. Il y a eu beaucoup de missions à Agadez mais peu de retombées.

➤ **Rencontre avec le chef de brigade des mineurs**

Leur principal collaborateur est la DRPE : par exemple dans le cadre d'un enfant égaré en situation vulnérable, ils font appel à la DRPE qui se met alors en contact avec les ONG partenaires et l'enfant est emmené dans une famille d'accueil. Lorsque l'enfant est en conflit avec la loi, ils font appel au juge des mineurs.

Enfants de moins de 13 ans = immunité de la procédure pénale.

Les infractions concernent surtout le vol de petits objets tels que les téléphones.

Une des difficultés auxquelles ils sont confrontés concerne l'hébergement des ENAS car il y a un délai de deux trois jours avant que le juge signe l'ordonnance.

Femmes / filles victimes d'exploitation sexuelles : il y a un réseau de femmes au Nigeria qui recrute des jeunes filles, leur promet de leur trouver un travail et les amène à Agadez où elles sont victimes d'exploitation ; on leur demande notamment de devoir rembourser leur voyage mais c'est un processus sans fin.

Il y a aussi des filles victimes de viol et des grossesses non désirées. Il y a peu de dénonciation de viols ; il s'agit de viols entre les élèves ou de viols où les auteurs sont des professeurs, revendeurs, conducteurs de taxis/motos.

Si une fille tombe enceinte, elle n'a généralement plus accès à l'éducation ; en 3^{ème}, la loi dit que la fille peut continuer ses études mais pas avant ; elles sont également parfois aussi exclues de leur maison.

La contraception serait accessible d'un point de vue financier.

Les profils des enfants en conflit avec la loi seraient surtout des enfants issus de familles monoparentales et des enfants de la rue.

Dans la prison, il y a un quartier pour les mineurs et une séparation filles / garçons.

En termes de formations protection, une a été faite par IRC sur le genre, une sur les mineurs au niveau national par la police.

➤ ***Rencontre avec le chef de la brigade de la lutte contre la traite des migrants et le trafic d'armes illicites et de drogues***

Cette brigade travaille surtout sur le trafic illicite des migrants et les droits des personnes ; ils sont en contact permanent avec les migrants parmi lesquels il y a aussi des demandeurs d'asile, ils procèdent à des interpellations dans les ghettos et par les forces de défense. Une fois interpellés, ils évaluent les difficultés auxquelles les migrants sont confrontés ; s'ils souhaitent retourner dans leur pays d'origine, ils font le lien avec l'OIM. La Croix Rouge apporte une première assistance aux migrants et le HCR prend en charge les demandeurs d'asile.

Cas de traite des personnes = 13 en 2017 (selon le chef de brigade)

Gens amenés, vendus à des tiers personne qui doivent travailler pour restituer l'argent de leur voyage

La brigade s'occupe également du trafic d'armes illicites et des drogues et de la fraude documentaire.

Le profil des migrants serait des ressortissants du Nigeria (40% de femmes), environ 35 ans, rares cas de mineurs. Les autres nationalités après le Nigeria sont des ivoiriens, des sénégalais et des maliens.

La traite des personnes concerne les mêmes personnes car ces personnes sont exploitées dans le cadre de la migration. La fraude documentaire se ferait aussi dans le cadre du trafic illicite des migrants car ils viennent généralement avec des documents falsifiés. Dans ce cas, le procureur est informé, une procédure est lancée pour fraude documentaire et envoyé en prison quand confirmé. Il y a eu quatre cas en 2017 (hommes) et 6 cas en 2018 (selon le chef de brigade)

Référencement fait par les FDS = interpellation des migrants et mise à disposition ; OIM s'occupe de l'hébergement et de la nourriture ; pas prise en charge alimentaire le temps de la mise à disposition à l'OIM donc se passe plusieurs jours sans qu'ils reçoivent d'assistance.

Recommandations :

DRPE

- Elargir les champs de coordination au-delà de protection de l'enfance, notamment en VBG ; conflit inter communautaires et analyse des risques de protection générale
- Renforcer les liens entre DRPE et antenne de CNDH (par exemple invitation à la réunion du 27 avril pour une présentation sur son mandat et activités menées)

GTP Agadez

- Faire un mapping des comités de protection locale active et les redynamiser par suite
- Inclure les jeunes d'avantage dans leurs programmes cibles
- Conduire un mapping des analyses de protection déjà conduites dans les derniers 12 mois dans la région d'Agadez
- Mise à jour du système de référencement, au-delà de la protection de l'enfance
- Donner une formation sur la protection au niveau du conseil régional et autres acteurs pertinents dans la région

- Pour les personnes en situation de handicap il faut soutenir pleinement l'inclusion ces personnes (départements, écoles, formation professionnelle, accessibilité aux services sociaux de bases, sensibilisations sur les droits et besoins des personnes en situation de handicap)
- Mieux communiquer avec la population d'Agadez sur les programmes en cours, ainsi que les autorités gouvernementales (notamment le conseil régional)
- Mettre en place un système de monitoring protection communautaire, qui pourrait produire des analyses approfondie et dégager des tendances

Cluster protection Niamey

- Soutenir avec le renforcement des capacités du GTP (par exemple sur la coordination, cadre légal, protection transversale, redevabilite)
- Appuyer le GTP lors de l'élaboration du plan humanitaire pluriannuel
- Renforcer la communication entre le cluster national et le GT régional
- Initier les représentants du GTP Agadez a l'atelier stratégique de planification

SC VBG

- Mener une série de formations sur les VBG pour les acteurs à Agadez
- Partager le mapping des PEP kits dans la région et conduire des formations l'égard des membres du GTE
- Faire un plaidoyer pour un projet VBG dans la région d'Agadez (focalisation sur les adultes)

EHP

- Clarifier le système de coordination au niveau d'Agadez, ce qui affecte le secteur de protection

Annexe : Documents clés déjà élaborés au niveau du GTP Agadez


Analyse version
finale.pdf


TDR Groupe
thmatique.docx


Circuit de
rfrencement.docx


Cartographie
Services Protection


SOPs Agadez
UASC.docx